

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2010**

**Présents** : A. BOULAIN, M. BRIENT, A. CHASSEUR, C. CORMIER, Y. COURET, T. GUILLOT, R. LARRODE, P. LAULOM, C. LUX, T. PEYRES, P. VENDRIOS.

**Excusés** : F. HOURQUEBIE, E. LABASTE, JP. LAUDINET

**Secrétaire de séance** : C. LUX.

Lors de ce Conseil Municipal Monsieur Laurent GAUBERT : géomètre expert, a été invité pour présenter à l'ensemble des élus la législation en matière d'urbanisme. Il fait également une présentation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui sera mis en place sur la Communauté des communes du Pays d'Orthe.

### **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2009**

Adoption à l'unanimité

### **Compte rendu des commissions**

#### **Commission bâtiment**

##### Travaux cimetière :

- la construction du mur d'enceinte est achevée

##### Travaux mur à gauche :

- une partie du porche d'entrée a été mise à neuf (poteau, bandeau)
- le remplacement des chéneaux a été repoussé pour cause de mauvais temps.

##### Travaux salle du tennis, pelote, pétanque :

- les peintures seront entièrement refaites
- un devis est en cours pour le remplacement du volet roulant

##### Travaux local des chasseurs

- les chasseurs souhaiteraient faire un local en régie pour y installer une chambre froide qui leur serait nécessaire pour entreposer le gibier dans le respect des règles d'hygiène en vigueur. Des devis ont été demandés auprès de plusieurs sociétés.

La commission pour la sécurité et l'accessibilité des E.R.P (Etablissements Recevant du Public) passera le 19 février prochain pour la visite périodique (tous les 3 ans) de la salle des associations et du Mur à Gauche. L'APAVE est passée pour vérifier les installations électriques et les installations de gaz.

#### **Commission voirie**

##### Travaux quartier Lalanne :

- la numérotation du quartier Lalanne est terminée ; reste à budgétiser les plaques à installer chez chaque particulier

##### Travaux entrée nord du village :

- discuter avec les employés municipaux sur la possibilité de réaliser les descentes en béton désactivé et en étudier le coût.



